

**Une entreprise d'économie sociale est une corporation à but non lucratif sous les formes d'OBNL ou de coopérative ayant des activités marchandes qui :**

- 1** produit des biens et des services qui répondent à des besoins sociaux; création d'emplois, insertion professionnelle, protection de l'environnement, revitalisation d'un milieu...
- 2** réalise des activités de développement des affaires et de mise en marché pour vendre ses produits et services, établir des ententes de services avec le secteur public, négocier des subventions pour la création d'emplois et bénéficier de certaines mesures publiques pour favoriser l'accessibilité aux services
- 3** développe des emplois décents et un environnement de travail valorisant
- 4** rend ses biens et services accessibles et pouvant être modulés selon les revenus

## ÉCONOMIE

Renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective

## SOCIAL

La rentabilité sociale contribue à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur privé et public, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés

Pour obtenir plus d'informations sur l'économie sociale à Laval, communiquez avec le



COMITÉ RÉGIONAL EN  
ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL  
CRÉ DE LAVAL

1555, boul. Chomedey, bureau 220  
Laval (Québec) H7V 3Z1  
450 686-4343 | [www.crelaval.qc.ca](http://www.crelaval.qc.ca)

## ÉCONOMIE SOCIALE

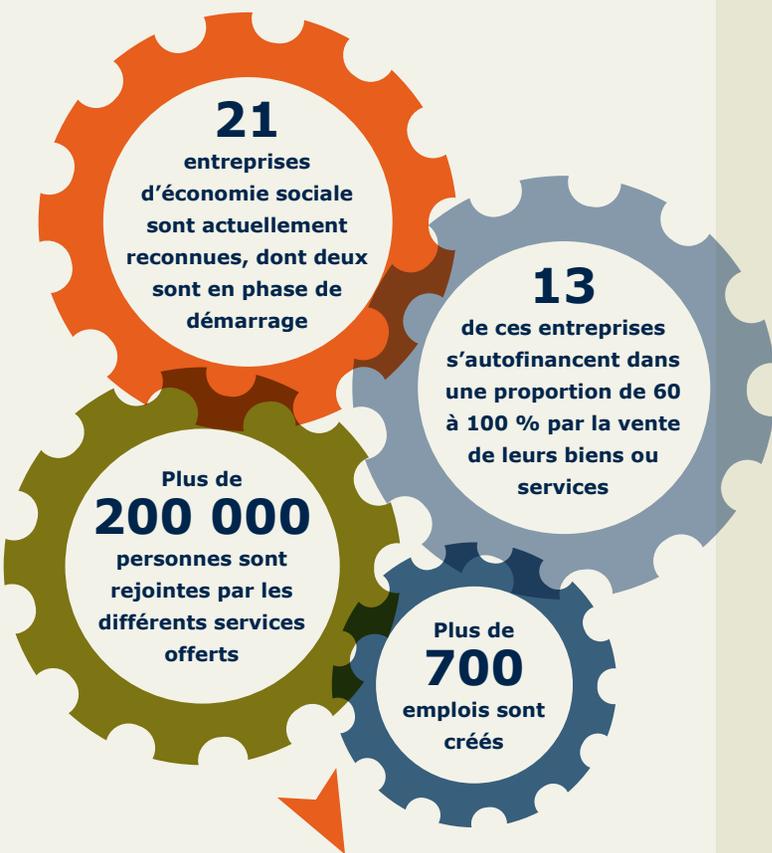
“  
**Conjuguer  
l'économique  
et le social**”



COMITÉ RÉGIONAL EN  
ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL  
CRÉ DE LAVAL

En 2012, le Québec compte plus de 7 000 entreprises d'économie sociale dans des secteurs très diversifiés, lesquelles emploient 125 000 personnes pour un chiffre d'affaires de plus de 17 milliard \$ et contribuent pour environ 8 % du produit intérieur brut (PIB).

## À LAVAL



Pour un chiffre d'affaires total de plus de  
**25 000 000 \$**

### Une entreprise d'économie sociale doit s'assurer des éléments suivants :

**Finalité de servir ses membres ou la collectivité** signifie que la mission sociale est sa raison d'être, néanmoins, en tant qu'entreprise, elle a aussi des objectifs économiques à satisfaire

**Autonomie de gestion** signifie que l'État n'intervient pas dans les nominations et les décisions du conseil d'administration ainsi qu'à l'assemblée générale

**Processus de décision démocratique** signifie que la corporation se dote d'un processus rigoureux de consultations, d'échanges pour une prise de décisions selon la modalité d'une personne, un vote

**Primauté des personnes sur le capital dans la répartition des revenus et des surplus** signifie que s'il y a des surplus, ils peuvent être réinvestis dans l'entreprise pour le développement, la création et la consolidation d'emplois, l'amélioration des conditions de travail, ou dans la collectivité, et/ou gardés en réserve en prévision de dépenses à venir

**Participation, prise en charge et responsabilité individuelle et collective** signifie que les citoyens sont collectivement acteurs de leur développement

Au Québec, c'est vers le milieu du 18<sup>ème</sup> siècle que sont fondées les premières entreprises d'économie sociale, pour combler les lacunes engendrées par l'économie marchande et pour agir là où l'État et les entreprises privées n'interviennent pas. Le milieu ouvrier met sur pied des sociétés d'entraide et des mutuelles d'assurance pour garantir secours en cas de maladie, d'infirmité ou pour payer des frais funéraires.

Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, la première Caisse populaire Desjardins a été fondée, de même que les premières coopératives forestières de pêcheurs et agricoles sont créées.

Autour des années 1960 et 1970, dans les grandes villes, des comités de citoyens réclament la mise sur pied de cliniques communautaires (précurseurs des CLSC). Les premières garderies font leur apparition. Dans les milieux ruraux, les citoyens se mobilisent pour contrer la fermeture des villages par la mise sur pied de coopératives.

Les années 1980 et 1990, ont vu, entre autres, la création de corporations de développement économique et communautaire (CDEC), d'entreprises d'insertion, de cercle d'emprunt et de fonds régionaux et locaux d'investissement.

Au cours des années 1990, deux évènements ont eu des effets importants sur le développement de l'économie sociale au Québec. En 1995, c'est dans le cadre de la *Marche des femmes, du Pain et des Roses*, que les femmes réclament le financement d'emplois dans le milieu communautaire. C'est dans cette foulée que les premiers comités régionaux d'économie sociale (CRES) ont vu le jour. En 1996, le *Sommet sur l'économie et l'emploi* sera l'occasion, pour le secteur de l'économie sociale, d'obtenir une reconnaissance gouvernementale importante.